



Charte de la *Solidarité climatique*



Les 6 principes fondateurs

Reconnaître la réalité des changements climatiques

La réalité du réchauffement de notre climat fait consensus au sein de la communauté scientifique internationale. Les changements climatiques impactent l'ensemble des pays de la planète et sont vécus quotidiennement par de nombreuses populations : augmentation de l'exposition aux catastrophes naturelles, réduction des disponibilités en eau potable, sécurité alimentaire menacée, migrations forcées de populations, élévation du niveau des mers...

Reconnaître la responsabilité des pays industrialisés

Les émissions de gaz à effet de serre, dont 80 %% proviennent de la combustion d'énergies fossiles, sont à l'origine des changements climatiques actuels. L'ensemble des nations partagent une responsabilité commune dans le dérèglement de notre climat. Cependant, les pays industrialisés portent une responsabilité plus grande au regard des volumes des émissions accumulées dans l'atmosphère depuis la révolution industrielle.

Reconnaître la vulnérabilité des populations des pays en développement

Les changements climatiques ont un impact négatif particulièrement important sur la vie des populations des pays en développement qui dépendent de l'agriculture, de l'eau des moussons ou qui habitent à moins de 50 mètres des zones côtières. Le réchauffement du climat constitue un accélérateur des inégalités et des vulnérabilités existantes qui frappent les populations les plus fragiles.

Agir avec équité et solidarité face aux changements climatiques

Les pays qui contribuent le moins au réchauffement climatique sont les plus impactés par ses conséquences. Cette injustice climatique doit être prise en compte dans les négociations internationales sur le climat. Les pays en développement, sans ressources financières et humaines pour faire face à ces bouleversements, doivent être soutenus pour répondre aux besoins primaires de leurs populations tels que boire, se nourrir et se chauffer. Parallèlement, l'effort en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre doit être partagé de manière équitable.

Réduire notre empreinte carbone

Contenir l'accroissement de la concentration des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est une priorité. Des solutions éprouvées permettent de réduire notre propre empreinte carbone : maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique, transports doux, consommation responsable, électricité verte, tri des déchets... La réduction de ces émissions doit provenir en premier lieu des pays historiquement responsables mais également des pays émergents qui sont aujourd'hui à l'origine de plus de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Soutenir les populations fragiles, particulièrement du sud

Les solutions bas-carbone améliorant les conditions de vie existent : efficacité énergétique dans l'habitat, gestion durable de l'eau, de la biomasse, développement des énergies renouvelables, de l'agriculture durable, etc. Autant de solutions qui doivent s'inscrire dans un cadre plus large de renforcement des capacités et de structuration de filières économiques locales. Soutenir la diffusion à grande échelle de ces solutions permet de lutter contre la pauvreté des populations les plus fragiles tout en favorisant leur résilience.

Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités

2 cours Foch - 13400 Aubagne – France

Tél : +33 4 42 18 55 88 - Fax : +33 4 42 03 01 56 – www.geres.eu - contact@geres.eu

SIRET : 314 152 836 000 32

